

La neige, le lis et l'hermine : la couleur blanche comme tertium comparationis en ancien français

Xavier BLANCO ESCODA

Universitat Autònoma de Barcelona

Xavier.Blanco@uab.cat

<https://orcid.org/0000-0001-8210-3668>

Resumen

Nuestro objetivo es identificar y analizar las expresiones comparativas que contengan el nombre de color 'blanco' en francés antiguo. Partimos de la hipótesis de que se trata, fundamentalmente, de colocaciones intensivas caracterizadas por la presencia de una base (primer término de la comparación) y un colocativo (segundo término), introducidos por *comme* o por *plus... que*. El corpus incluye alrededor de 500 ejemplos tomados principalmente de Frantext, la *Base de Français Médiéval* (BFM) y el repertorio de Ziltener (1989). El análisis se centra en textos de los siglos XII y XIII, aunque integra algunos ejemplos posteriores del francés medio (siglos XIV y XV). Empleamos una metodología inspirada en el marco teórico de la Lexicología Explicativa y Combinatoria.

Palabras clave: colocación, comparación, color, intensidad, literatura medieval

Résumé

Notre objectif est d'identifier et d'analyser les expressions comparatives contenant le nom de couleur 'blanc' en ancien français. Nous partons de l'hypothèse qu'il s'agit, fondamentalement, de collocations intensives caractérisées par la présence d'une base (premier terme de la comparaison) et d'un collocatif (deuxième terme), introduit par *comme* ou par *plus... que*. Le corpus comprend environ 500 exemples tirés principalement de Frantext, de la *Base de Français Médiéval* (BFM) et du répertoire de Ziltener (1989). L'analyse se concentre sur des textes des XII^e et XIII^e siècles, bien qu'elle inclue quelques exemples postérieurs en moyen français (XIV^e et XV^e siècles). Nous utilisons une méthodologie inspirée du cadre théorique de la Lexicologie Explicative et Combinatoire.

Mots clé : collocation, comparaison, couleur, intensité, littérature médiévale

Abstract

Our objective is to identify and analyze comparative expressions containing the color name 'white' in Old French. We hypothesize that these are essentially intensive collocations characterized by the presence of a base (the first term of the comparison) and a collocative (the second term), introduced by *comme* or by *plus... que*. Our corpus will include around 500

* Artículo recibido el 25/05/2025, aceptado el 27/12/2025.

examples taken mainly from Frantext, the *Base de Français Médiéval* (BFM) and the Ziltener's repertoire (1989). The analysis focuses on texts from the 12th and 13th centuries, although it includes some later examples in Middle French (14th and 15th centuries). We use a methodology inspired by the theoretical framework of Explanatory and Combinatory Lexicology.

Keywords: collocation, comparison, colour, intensity, medieval literature

1. Introduction

Nous étudierons les expressions comparatives appliquées au nom de couleur 'blanc' ou ses proches synonymes en ancien français. Cet article s'inscrit dans la continuité d'une série de travaux consacrés aux comparaisons dont le *tertium comparationis*¹ est un nom de couleur : le 'noir' (Blanco, 2021), le 'jaune' (Blanco, 2022), le 'vert' (Blanco, 2023) et le 'rouge' (Blanco, 2025). Ces recherches ont été menées, pour l'essentiel, dans le cadre du projet COLINDANTE (*Colocaciones intensivas del antiguo francés y sus traducciones al español*, PID2019-104741GB-I00, Ministerio de Ciencia e Innovación de España).

Au Moyen Âge, la couleur blanche était intimement associée à la pureté, à l'innocence et à la propreté. Comme il était très difficile pour les peintres et les teinturiers d'obtenir un blanc éclatant, les blancs produits en Europe étaient souvent ternes, brisés ou jaunis (Pastoureau, 2022 : 9). De là l'importance des représentants naturels de la blancheur, en particulier la neige (pensons au latin *niveus*). Couleur de la monarchie et du sacré (fêtes du Christ et de la Vierge), le blanc conservait une dimension intouchable, fragile et instable. Il était considéré comme facile à corrompre, et l'on s'efforçait donc de souligner qu'un blanc donné était « vraiment » blanc. Par sa qualité de luminosité, il n'était surpassé que par le doré. La symbolique du blanc est restée beaucoup plus stable au cours des siècles que celle des autres couleurs. Pendant le Moyen Âge, il s'opposait surtout au rouge (Blanco, 2025), mais également aux ténèbres (donc aux couleurs sombres) et au péché (Blanco, 2021). Pour une approche historique et culturelle du français *blanc* et de l'espagnol *blanco*, examinés en regard des autres couleurs de base ainsi que de quelques couleurs secondaires, le lecteur intéressé pourra consulter Quintero (2026).

Les comparaisons présentées ci-dessous (souvent à caractère intensif²) constituent une sous-classe formelle de collocations (Mel'čuk, 2023 : 112 ; Gross, 1996 : 119) caractérisées par l'existence d'une base de la collocation qui correspond au premier terme de la comparaison et d'un collocatif qui correspond au deuxième terme

¹ Nous nous servons de ce latinisme, propre à la rhétorique, pour désigner la propriété comparée, ou qualité transposable, partagée par le premier et le second terme de la comparaison.

² Même si, dans certains cas, la comparaison revêt une valeur intensive atténuée ou une connotation méliorative. Préciser la nuance sémantique exige une analyse attentive, cas par cas, du contexte élargi.

de la comparaison, introduit par *comme* ou par *plus... que* et sélectionné en fonction de la base. Ainsi, dans une phrase comme « Toutes ses plaies li essuie | D'une toaille assez plus blanche | Que nois negie n'est sor branche » (*Miracles de Notre Dame*, t. 3, 1218, p. 138), *toaille* est la base de la collocation, *nois negie n'est sor branche*, le collocatif, *blanche*, le *tertium comparationis* et *plus... que*, l'expression comparative (modifiée à son tour, dans cet exemple précis, par le modifieur *assez*, qui a une valeur de renforcement).

Pour une présentation générale du cadre théorique dont nous nous inspirons, le lecteur intéressé pourra consulter Mel'čuk & Polguère (2021 : 7-21). Nous nous en tiendrons, pour les propriétés des collocations, aux éléments proposés par Tutin & Grossmann (2002 : 10-12), dont la catégorisation, à la fois rigoureuse et souple, nous paraît particulièrement adaptée au cadre du présent travail. En effet, ces auteurs retiennent comme conditions nécessaires à l'existence d'une collocation son caractère binaire, la dissymétrie entre base et collocatif ainsi que la sélection lexicale, tandis que le caractère arbitraire de la collocation (la séquence concrète n'est pas prévisible) et sa transparence (la séquence est interprétable par le locuteur, même si sa forme n'est pas prévisible) constituent des critères permettant de situer une collocation donnée sur une échelle allant du plus au moins figé. Nous pouvons ainsi distinguer entre collocations régulières et irrégulières, selon que le collocatif s'applique ou non à un paradigme pouvant être caractérisé au moyen de traits sémantiques (critère de l'arbitraire), et collocations transparentes ou opaques, selon que le collocatif présente ou non un sens interprétable (critère de la transparence).

Notre analyse s'appuie sur environ 500 exemples, extraits principalement de Frantext (1998-2022), de la *Base de Français Médiéval* (BFM, 2022) ainsi que du répertoire de Ziltener (1989). Nous avons limité notre dépouillement aux textes des XII^e et XIII^e siècles, tout en intégrant, lorsque cela s'avérait pertinent, des exemples antérieurs ou postérieurs particulièrement éclairants. À l'occasion, nous avons également enrichi notre étude par des exemples issus de sources lexicographiques, qui seront dûment cités dans *Références bibliographiques*.

Dans la mesure où nous présentons de très nombreux exemples, nous citons les sources primaires de façon abrégée et en respectant les normes de citation de nos sources secondaires (que ce soient des bases textuelles, des répertoires ou des dictionnaires). Les références des exemples provenant de Frantext (notre source principale) sont présentées sans indication particulière (marque par défaut) ; les références des exemples extraits de la BFM ou de Ziltener sont précédées des sigles BFM et ZIL respectivement. Profitons pour préciser ici que nous utilisons les guillemets simples lorsque nous souhaitons faire référence non pas à la forme, mais au sens d'un lexème ou d'un phrasème. Ainsi, 'blanc' renvoie à *blanc*, mais aussi à ses variantes graphiques, ainsi qu'à ses synonymes et quasi-synonymes (par exemple *clair*). Les exemples sont présentés dans leur forme originale et non traduits, car les traductions en français moderne auraient encombré l'article et

posé d'importants problèmes de traduction, risquant de dérouter le lecteur ou exigeant de nombreux commentaires. Nous nous permettons de supposer chez le lecteur intéressé par la thématique du présent article une certaine familiarité avec l'ancien français.

2. Blanc comme neige

La comparaison 'blanc comme neige' est, de loin, la plus fréquente. Elle constitue 32 % de toutes les occurrences de comparaisons intensives prenant comme base l'adjectif de couleur *blanc*. Elle s'applique surtout à un premier terme de la comparaison qui désigne la peau humaine féminine, en particulier la zone du cou, la gorge et la poitrine³ :

- (1) « La gorge ot autresi blanche | Com est la noif desus la branche » (*Le Roman de la Rose*, 1230, p. 68).
- (2) « [...] et si que la poitrine blanche | assez plus que n'est noif sor branche » (*Roman de la Rose ou Guillaume de Dole*, 1228, p. 134).
- (3) « Le cors ot gent, basse la hanche, | Le col plus blanc que neif sur branche » (*Lais de Marie de France*, Lanval, 1180, p. 378).
- (4) « Vi del piz nu sanz couverture | Plus blanc que n'est la nois negiee » (*Cligès*, 1176, p. 57c).

Bien entendu, le visage (*face, vis*) peut être aussi qualifié de 'blanc comme neige' : « biaux ert le nés, emprés la face, | qui fu plus blanc que noif sor glace » (*Le roman d'Eneas*, 1160, p. 274) ; « trova une pucele sole, | qui miroit son vis et sa gole, | qui plus estoit blanche que nois » (*Perceval*, 1181, p. 385c). Or, le visage relevant d'une beauté parfaite doit, en même temps, être en bonne santé et, par conséquent, avoir quand même une certaine couleur : « face vermoille coloree | et plus blanche que noif gelee » (*Deuxième continuation de Perceval*, 1210, p. 127).

En effet, une jeune fille répondant au canon de beauté se devait d'avoir un teint blanc et vermeil (ou rosée) (la neige et la rose) : « Et Rosiane, la niece Rubiant [...] . Ele est plus blanche que la noif qui respent | Et plus vermeille que la rose flerant. » (*La prise d'Orange*, 1200, p. 70).

Par métonymie, une femme dont on dit qu'elle a la chair blanche, ou une pucelle toute blanche, serait à considérer comme 'ayant le visage et l'encolure blancs' :

- (5) « Onques plus bele feme ne fu de mere nee, | La char ot blanche et tenre comme noif sor gelee » (*Roman d'Alexandre*, branche 3, 1180, p. 221).

³ Rarement le front, *cf.* pourtant : « Ses frons estoit plus blans que nois » (ZIL : *COMTE Poit.* 955). Évoquons ici également cet exemple : « Le front ot plus blanc d'une nois » (ZIL : *GERB. MONTR. Perc* 409), où l'article indéfini pourrait faire penser à 'noix', qui n'est pourtant pas un représentant de la blancheur. On penchera donc plutôt pour une interprétation de 'neige' avec un modificateur élidé.

- (6) « Quant une pucelle plus blanche | Que n'est la nois desus la branche, | Fors d'une chambre droit s'an vint » (*Deuxième continuation de Perceval*, 1210, p. 505).

Cette comparaison s'applique aussi, bien que beaucoup moins souvent, aux mains (« le main combree, | qui estoit aussi blanche comme nefge sur pree », *Les enfances de Doon de Mayence* 1250, LXXIII [MSa LXXV - MSb LXIX]) ou aux hanches (« bien faictes hanches | Que vous tendriez a plus blanches | Que n'est nef ou goutte de let », ZIL : J. REN. (?) *Gal.* 1299). Les dents peuvent, également, être dites aussi blanches que la neige : « Les denz fist [Nature] blanches come neis » (ZIL : LAI *Narcis.* 79).

Pour ce qui est des hommes, ce sont les cheveux, en particulier la barbe⁴, qui peuvent être blancs :

- (7) « Rois Agolanz an apele Sorbrin. | Onc ne veïstes tant bel viel Sarrasin; | Blance ot la barbe come nois sor le pin » (*Aspremont*, 1190, p. 184).
- (8) « Desur lur bronies lur barbes unt getees | Altresi blanches cume neif sur gelee » (*La Chanson de Roland*, 1125, p. 236).

Le pelage des animaux peut également être qualifié de 'blanc comme neige'. Il s'agira, en général, des équidés, qui jouent un rôle prépondérant pour le transport (*palefroï*), la guerre (*destrier*) ou le travail :

- (9) « Les treis chevaus k'il meine od sei [...] | Li uns ert blancs cum neif negee » (*Ipomédon*, 1180).
- (10) « [Li palefrois] | Estoit plus blans que n'est nois sor gelee » (ZIL : ADEN. *Enf. Og.* 8146).
- (11) « Une mule qui plus iert blanche | Que la nois qui est sus la branche » (*Deuxième Continuation de Perceval*, 1210, p. 245).
- (12) « Et li destriers et li hernois | Si fu plus blans que nule nois » (*Cligès*, 1176, p. 69b).

Par ailleurs, le sens symbolique de la rencontre avec un animal parfaitement blanc, en particulier quand il s'agit d'un cervidé, est connu. Le suivre permet de pénétrer dans l'au-delà, c'est le thème du psychopompe (un guide qui conduit les âmes des morts vers l'au-delà) :

⁴ Pensons, en effet, à la barbe fleurie de Charlemagne : « Carles li velz a la barbe flurie » (*La Chanson de Roland*, 1125, p. 90). Cf. aussi le DMF s.v. *fleurir* B [D'une pers., d'un attribut de la pers.] Fleuri (par l'age). «Blanchi, blanc, chenu». L'exemple suivant illustre bien la synonymie, dans ce contexte, de *blanc* et *fleuri* : « Blanche ad la barbe e tut flurit le chef » (*La Chanson de Roland*, 1125, p. 34). Le Moyen Âge associe aux fleurs la couleur blanche, contrairement à ce que nous tendons à faire aujourd'hui, où les fleurs supposent, en général, l'introduction d'une certaine variété chromatique.

- (13) « Voit une biche tote blanche, | Plus que n'est noif qui gist sor branche » (*Lais anonymes*, 1180, p. 788).
- (14) « Qui vont après le cerf braiant. | Detriers vait uns bracés corant : | Plus estoit blans que nule nois » (BFM : *Bel inconnu*, avant 1214, p. 40).

Parmi les inanimés concrets, ce sont en général les tissus⁵ qui sont blancs comme neige⁶ (que ce soit 'guimpe', 'hoqueton', 'nappe', 'pennon', 'serviette', 'siglaton', 'toile'...). Cependant, nous n'avons trouvé que peu de contextes illustrant ces emplois :

- (15) « [...] blanche gorge com guimple » (ZIL : SALUT *am.* M.7, IX).
- (16) « Blance est la maille assés plus d'auketon | Et s'en y a plus noyr que carbon » (ZIL : ALISC. 2339 Hs. M).
- (17) « [visage] Une eure⁷ est plus blanche que nape, | Autre eure plus rouge que feus » (ZIL : FEVRE *Creeil* 98 Mont.-Rayn., *Fabl.* I, S. 234).
- (18) « [...] un penunceaus, | Blancs cume neif » (*Ipomédon*, 1180, p. 225).
- (19) « Sor un destrier sist plus blanc que toaille » (ZIL : ADEN. *Enf. Og.* 5403).
- (20) « Ma chars, qui plus que nus siglatons | Bele et blanche est, nete et polie » (ZIL : GAUT. COINCI II *mir.* 9).
- (21) « Dous Dex, quant vous dut recevoir, | Lués li fesistes mains avoir | Bieles et blanches comme toile » (ZIL : GERB. MONTR. *Viol.* 5232).

Il est possible de trouver d'autres premiers termes de la comparaison correspondant à des inanimés concrets ('pain', 'croix'), mais il s'agit de cas isolés. Peut-être l'exemple le plus connu serait celui d'un des fuseaux d'un lit dans *La Queste del Saint Graal*. Le contexte élargi mérite d'être cité à cause des trois comparaisons intensives appliquées successivement à trois noms de couleur ('blanc', 'rouge' et 'vert'). Ces fuseaux procèdent de l'arbre issu du rameau portant le fruit défendu qu'Ève avait emporté du paradis et qui avait adopté ces trois couleurs : d'abord le blanc, symbolisant la virginité d'Ève, ensuite le vert, lors de la conception d'Abel, finalement le rouge, symbolisant le meurtre commis par Caïn (Bretel, 2002 : 221) :

⁵ Le substantif *blanc* peut désigner un vêtement ou une étoffe blanche (TLFi s.v. *blanc* 3a et 3b).

⁶ Il est intéressant de constater que la cotte de mailles toute blanche revêtue par Camille dans le *Roman d'Éneas* semble refléter sa double condition féminine/masculine dans la mesure où, tout en étant une arme défensive, elle est dite 'blanche comme la neige' et, donc, est symbole de virginité : « Ses haubers ert blans come nois | et ses hiaumes luisanz et clers » (BFM : *Eneas2*, p. 21). Notons que la blancheur n'est pas ici signe d'anonymat ni de déguisement, puisque son heaume ne retient pas sa longue chevelure blonde.

⁷ *Eure* est une variante graphique de *heure*.

Et li fuissiaux qui par devant ert fichiez estoit plus blans que noif negiee ; et cil derrieres ert ausi rouges come gouttes de vermeil sanc ; et cil qui aloit par desus ces deus ert ausi verdoianz come esmeraude. De ces trois colors estoient li troi fuissel desus le lit ; et si sachiez veraïement que ce estoient naturiex colors sanz peinture, car eles n'i avoient esté mises par home mortel ne par fame (*La Queste del Saint Graal*, 1220, p. 210).

Mis à part la neige, d'autres formes de l'eau à l'état solide sont employées comme deuxième terme de ce type de comparaisons, à savoir : la glace, la grêle, la gelée⁸ (congélation de la rosée), voire le glaçon. Il convient de remarquer que ces substantifs accompagnent presque toujours 'neige' (le plus souvent en coordination au moyen de *ni*) et qu'ils sont ainsi à rapprocher des structures d'expansion (*cf.* note 22).

- (22) « [...] biaux ert li nes, anprés la face, | car plus blanche ert que nois ne glace » (BFM : *eneas1*, p. 122, v. 3994).
- (23) « Linges, dras ki sont de cainsil, | Plus blans que n'est nois ne gresil » (ZIL : GERB. MONTR. *Viol.* 2484).
- (24) « [...] gist sa barbe mellee, | Dusques sur le braier, blanche comme gelee » (ZIL : *FIERABR.* fr. 4686)⁹.

Le glaçon, quant à lui, s'associe à la clarté par sa qualité de transparence :

- (25) « L'uns est plus blans que nois et plus clers d'un glaçon » (*Roman d'Alexandre*, branche 1, 1180, p. 44)¹⁰.

Bien entendu, les comparaisons figées ne sont pas apparues *ex nihilo* en ancien français. Entre d'autres sources, il est évident que le texte biblique¹¹ a eu une forte influence sur l'ancienne langue. On trouve la comparaison 'blanc comme la neige' (« λευκὸν ὡς χιῶν » dans Nestle GNT et « *alba sicut nix* » dans la *Vulgate*), Matthieu (28: 3), référée à des vêtements :

⁸ Ici, par exception, 'gelée' apparaît seule (sans 'neige'), mais, dans l'exemple suivant, 'gelée' modifie 'neige' et renchérit sur l'intensité de sa blancheur : « Et il voit devant lui l'ensaigne | Blanche com nois en la jalee, | De fin vermoil enluminee » (JAQ. BRET. *Tourn. Chauv.* 2422).

⁹ À rapprocher de « Desur lur bronies lur barbes unt getees | Altresi blanches cume neif sur gelee » (*La Chanson de Roland*, 1125, p. 236).

¹⁰ Le terme 'clers' est ici un synonyme de 'blanc'. Cette structure est sans doute favorisée par le besoin d'une rime en *-on* et par la métrique de l'alexandrin. Voici le contexte élargi : « Li quatre pan sont fet chascuns d'une façon; | L'uns est plus blans que nois et plus clers d'un glaçon, | Li autres de travers est plus noirs que charbon, | Et li tiers fu vermeus, tains de sanc de dragon, | Et li quars fu plus vers que feuille de plançon » (*Roman d'Alexandre*, branche 1, 1180, p. 44).

¹¹ *Cf.* aussi Marc (9 : 3) et Luc (9 : 29). Nous citons ces versets à titre d'illustration sans prétendre aucunement à l'analyse du texte biblique. Ainsi, les références des sources sont réduites au strict minimum. Le lecteur intéressé pourra consulter la page *Bible Hub* (Références bibliographiques).

- (26) « ἦν δὲ ἡ εἰδέα αὐτοῦ ὡς ἀστραπή, καὶ τὸ ἔνδυμα αὐτοῦ λευκὸν ὡς χιών » (Nestle GNT 1904).
- (27) « erat autem aspectus eius sicut fulgur et vestimentum eius sicut nix » (Vulgate).
- (28) « Son aspect était comme l'éclair, et son vêtement blanc comme la neige » (Bible Louis Segond).

3. Blanc comme fleur (de lis, d'aubépine...)

Après *neige*, le deuxième terme de la comparaison le plus fréquent est *fleur*. Environ 20 % des comparaisons de notre corpus prennent ce lexème comme deuxième terme. Il s'agit, dans la plupart des cas, de la fleur de lis (qui est explicitement nommée dans à peu près la moitié de ces expressions), mais aussi de la fleur de l'aubépine, de l'églantier, du laurier, du pommier ou d'autres encore.

Comme pour *neige*, cette comparaison s'applique à la peau féminine, en particulier au visage, la gorge, la poitrine, les mains :

- (29) « Onques nus hom ne vit tant biele ; | Le front ot large et clier le vis | Et blanc con est la flors de lis » (BFM : *belinc*, p. 47, v. 1538).
- (30) « Mains ot blanches con flors de lis | Et la gorge desous le vis » (BFM : *belinc*, p. 69, v. 2241).
- (31) « Ses mamieles et sa poitrine, | Furent blanches con flors d'espine » (ZIL : REN. BEAUJ. *Descoun*. 2429).

Par métonymie *totum pro parte*, nous avons :

- (32) « Une molt tres belle pucelle, | Blanche con fleur de lis nouvelle » (*Deuxième continuation de Perceval*, 1210, p. 175).
- (33) « Delez la dame s'est asis, | Qui est blanche con fleur de lis » (*Deuxième continuation de Perceval*, 1210, p. 210).
- (34) « La dame ele est plus blanche que n'est flors d'aiglantier » (ZIL : *AIOL* 6697).

Par contre, un chevalier blanc le sera, en général, par la couleur de ses armes et non par celle de son teint. Ainsi, dans le contexte suivant, la comparaison se réfère à l'armure et au bouclier de Cligès (qui change plusieurs fois la couleur de ses armes afin de ne pas être identifié comme un seul et unique chevalier). Notons que le monochrome implique, le plus souvent, l'anonymat (*cf.* note 4) :

- (35) « Qui chascun jor ses armes change [...] | Et l'andemain revenir voit | Cligés plus blanc que flor de lis » (*Cligès*, 1176, p. 72d).

La carnation masculine peut, toutefois, être jugée très blanche en contraste avec des peaux basanées. Ainsi, le personnage de Guillaume qui, déguisé en Sarrasin, se fait découvrir à cause de son teint, est décrit comme suit :

(36) « Lors se descuevre et la color li pert : | Blanche ot la char comme flor en esté » (*La prise d'Orange*, 1200, p. 75).

Par ailleurs, comme nous avons déjà vu avec 'neige', les cheveux (et, en particulier, la barbe) de l'homme peuvent être qualifiés de 'blancs comme une fleur' :

(37) « Fier le visage, le chef recercelet, | Tant par ert blancs cume flur en estet » (*La Chanson de Roland*, 1125, p. 226).

(38) « Calindres porte .i. rainsel d'olivier, | Blanche ot la barbe come flor de pomier » (*Aspremont*, 1190, p. 476).

(39) « Cler ot [Charles] lo vis, le cors grant et plenier, | Blanc ot li poil comme flor de lorer » (ZIL : *ROL*. Hs. C 133).

Dans l'exemple suivant, tiré d'*Ami et Amile*, un pèlerin est dit 'blanc comme une fleur' sans doute à cause de ses cheveux :

(40) « Un pelerin a li cuens encontré. | Viex iert et blanc conme flors en esté » (BFM : *amiamil*, p. 4, v. 84).

Nous avons également le pelage des animaux. De nouveau (comme nous l'avons constaté à propos du deuxième terme *neige*, cf. §1) les chevaux sont les mieux représentés comme premier terme de ce type de comparaison :

(41) « Li cheval est blans conme fleur » (BFM : *beroul*, p. 110, v. 3593).

(42) « Li destriers fu blans conme flor, | sor ciel n'ot plus bel ne meillor » (BFM : *tydorel*, p. 215, v. 83).

Les autres animaux apparaissent beaucoup plus rarement, comme les brebis dans la comparaison suivante qui provient d'un texte à caractère encyclopédique (*L'image du monde* de Gossouin de Metz) :

(43) « Si sont fluns qui font les berbiz noires ; | et autres qui les font autresi blanches comme lis » (ZIL : *ImMondePrK*, p. 82r).

En ce qui concerne les inanimés concrets, la comparaison qui nous occupe semble fréquente pour les étoffes, en particulier pour le *caisil*, une étoffe fine employée pour la confection de vêtements :

(44) « chemise ot de chensil plus blans que n'est flur en avril » (BFM : *desire*, p. 173, v. 102).

Bien que les roses blanches ne soient pas rares, elles apparaissent très rarement comme prototype¹² de la blancheur, puisque c'est la couleur rouge qui leur est réservée (Blanco, 2025). Citons néanmoins (déjà au XIV^e s.) le vers suivant d'Eustache Deschamps :

(45) « Car sa couleur estoit un pou vermeille | Et plus blanche que rose de rosier » (ZIL : EUST. DESCH. 514, 10).

Le substantif *fleur* est un des rares collocatifs appliqué à *blanc* qui présente le trait syntactico-sémantique 'végétal'. Les deuxièmes termes de la comparaison présentant ce trait sont peu courants. Nous avons, cependant, cet exemple (n° 46), tiré de la *Chanson des Saisnes* de Jean Bodel, où le collocatif intensif appliqué à *blanc* est 'lin'. Il s'agit sans doute de la fibre textile, puisque la fleur de lin est le plus souvent associée au bleu (le *bleu de lin* ou *bleu fleur de lin*) :

(46) « La barbe au vent baloie qu'est plus blanche que lin » (ZIL : J. BOD. *Saisn.* 7278).

Ainsi que cet autre où il est question de 'coton'¹³ :

(47) « En my ce lit jut ung preudoms, | Grant et tresvieulx blancs que cotons » (ZIL : REN. *contref.* 15947).

4. Blanc comme l'hermine

Quelques noms de produits animaux et, par métonymie, quelques noms d'animaux apparaissent comme prototype de la blancheur. Nous trouvons, d'abord, l'hermine, dont la fourrure (*panne*, *pene*), blanche en hiver, donne lieu aux comparaisons suivantes :

(48) « Hermagoras de Salemine ot un cheval blanc com hermine » (BFM : *thebes2*, p. 8, v. 6300).

¹² Nous nous servons du terme prototype dans son acception courante : « 2. P. anal. Modèle, exemple parfait » (TLFi s.v. *prototype*).

¹³ Le vers suivant de Villon est trop célèbre pour renoncer à le citer ici : « Je crache blanc comme coton | Jacoppins gros comme ung esteuf » (ZIL : FR. VILL. *Test.* 730). Le fait d'appliquer cette comparaison à un premier terme comme 'crachat' est bien villonien. Ce vers illustre l'emploi de *coton* dans le DMF s.v. *coton* A. Cracher blanc comme coton : Je congnois approucher ma seuf, | Je crache blanc comme coton | Jacoppins groz comme ung estuef (VILLON, *Test.* R.H., 1461-1462, 70), ainsi que s.v. *cracher* avec un contexte encore élargi : « Je congnois approucher ma seuf, | Je crache blanc comme coton | Jacoppins groz comme ung estuef. | Qu'esse a dire ? que Jehanneton | Plus ne me tient pour valleton, | Mais pour ung viel usé rocquart : | De viel porte voix et le ton, | Et ne suis q'un jeune cocquart » (VILLON, *Test.* R.H., 1461-1462, 70). Cependant, la comparaison ne semble pas avoir été reprise par d'autres auteurs.

(49) « [...] plus blanc le front que n'est hermine » (BFM : *floire_jl*, p. 94, v. 2876).

(50) « Le col out long, blanche petrine, | Assez plus ke ne fu hermine » (*Ipomédon*, 1180, p. 80).

Le seul fait de parler de 'hermine' (fourrure) ou de 'blanc hermine' (sans forme comparative explicite) suppose de renchérir sur la blancheur et la qualité d'un tissu ou d'une étoffe :

(51) « la pane fu d'un blanc hermine, | onques plus bele ne plus fine » (*Érec*, 1170, p. 6a).

(52) « Li mantel iert furé de hermine | Ke mult iert blanche e bone e fine » (*Ipomédon*, 1180, p. 79).

Il est significatif que même le marbre¹⁴, qui est lui-même un des prototypes de la blancheur, soit comparé à la fourrure d'hermine. Notons, toutefois, que l'on parle de « marbre bis », qui serait d'un ton grisâtre¹⁵ :

(53) « Dusqu'a la tor qi est de marbre bis, | Qui plus est blanche que ne soit un hermin » (ZIL : *CHEV. Og.* 6677).

L'hermine semble, en effet, un bon candidat pour représenter la blancheur, mais seulement si l'on considère son pelage hivernal et en tenant compte du fait que, d'un point de vue héraldique, il s'agit d'argent ('blanc') semé de mouchetures de sable ('noir'). Rappelons que la queue de l'hermine reste, en partie, noire.

L'autre prototype d'origine animale de la blancheur est la laine. Comme pour l'hermine, nous en trouvons une vingtaine d'exemples, entre lesquels :

(54) « Car le destrier au duc an mainne, | Qui plus ert blans que nule laine » (*Cligès*, 1176, p. 67e).

(55) « La char avoit plus blanche que ne soit blanche laine » (ZIL : *ADEN. Berte* 1277).

¹⁴ Le marbre bis est, par ailleurs, prototype de la dureté, comme le montre cet extrait de Guillaume de Machaut : « à son dur cuer, plus dur que marbre bis » (*La Louange des dames*, 1377, CCLVIII. *Balade*).

¹⁵ C'est l'albâtre qui semblerait plus à même de représenter le blanc, même s'il montre un blanc laiteux. Nous ne le trouvons pourtant pas dans des comparaisons figées. Cf. cependant cet exemple (déjà vers la fin du XV^e s.) : « La grant eglise cathedralle est toute d'un marbre blanc ou albastre » (*Le Voyage de la Sainte Cyté de Hierusalem*, 1480, p. 8). La citation suivante du TLFi est éclairante à ce propos (s.v. *albâtre* 1) : « 5. L'albâtre vrai, albâtre calcaire, est rarement assez blanc pour justifier la comparaison vulgaire que l'on fait en parlant d'un objet dont on veut indiquer l'éclatante blancheur [...] » (*Comm.* t. 11837).

Il serait toutefois à noter que la couleur naturelle de la laine est le beige (TLFi s.v. *beige* : « Couleur de la laine naturelle et de fibres textiles non teintées, entre le blanc cassé et le marron très clair »). Cf. à ce propos les commentaires de Blanco (2022 : 26).

Avec une douzaine de cas, le ‘lait’¹⁶ semble spécialisé pour caractériser la blancheur de parties du corps humain ou animal dans les textes du XII^e et XIII^e siècles. Il y aurait donc une certaine adaptation du collocatif à la nuance de blanc associée au substantif de la base :

(56) « Il ot le chief plus blanc que ne soit glous de let » (*Roman d’Alexandre*, branche 1, 1180, p. 29).

(57) « Et ses dens sont plus blanches que lait » (*La vie et les Epistres*, 1290, p. 72).

(58) « Toz les trois chevax en a pris [...] | li premiers fu blans come leiz » (*Les romans de Chrétien de Troyes, Erec et Enide*, 1213, p.89).

Dans un seul cas, nous trouvons le ‘maton’ (du lait caillé)¹⁷ :

(59) « Ma chars, qui plus que nus matons | Bele et blanche est, nete et polie » (ZIL : GAUT. COINCI II *mir.* 9).

Cette comparaison reste exceptionnelle, mais vivante, comme le prouve cet intéressant exemple (DMF s.v. *maton*) qui correspond à une devinette du XV^e siècle :

(60) « DEMANDE. Blanc que maton Tortu que faucille, Droit que bougon, Noir que charbon, Paissant comme anguille. RESPONSE. C’est ung viez cisne en une riviere » (*Devin. R.*, c.1470, 53).

Pour continuer sur les produits animaux, le contexte suivant contenant comme *tertium comparationis* le terme *oef de geline* (‘œuf de poule’) serait à signaler :

(61) « Rois, vostre bele bouche, que la mort en traïne, | Estoit ersoir plus blanche que n’est oef de geline » (*Roman d’Alexandre*, branche 4, 1180, p. 335).

La colombe, symbole de la douceur et de l’innocence, l’animal qui a annoncé à Noé la fin du Déluge, est un symbole toujours positif associé à la paix, à l’espoir, à la fidélité et au Saint-Esprit. Il apparaît aussi, bien que ponctuellement (nous n’en avons

¹⁶ Virgile qualifiait le ‘lait’ de *niveum*, mettant ainsi en rapport le lait et la blancheur de la neige : « Despectus tibi sum nec qui sim quaeris, Alexi, | quam dives pecoris, nivei quam lactis abundans » (*Bucolica*, II, 19-20) (*tu me méprises, Alexis, et tu n’as souci de savoir qui je suis, combien je suis riche en troupeaux, combien en blanc laitage* (traduction d’Auguste Nissard, Firmin-Didot Frères, 1868, p. 163).

¹⁷ Nous trouvons aussi un cas avec ‘fromage’, mais il ne s’agit pas d’une comparaison figée : « Mes molt est blanche s’armëure, | Ce samble I fromage em presure » (ZIL : FLORANT 2171).

trouvé que trois exemples), comme symbole de la blancheur dans des comparaisons explicites avec *plus... que* ou *comme* :

- (62) « Li chevax ou il sist ert plus blans d'un colon » (ZIL : GRAIND. DOUAI chans. Jerus. 7939).

Si la colombe est liée à l'imaginaire chrétien, le cygne, quant à lui, l'est plutôt au monde gréco-romain. Il apparaît également dans des comparaisons avec 'blanc', mais, comme la colombe, seulement dans un nombre très limité d'exemples (trois dans notre corpus)¹⁸ :

- (63) « [...] devant lui venoient dui oisel dont li uns estoit si blans come cisne » (*La Queste del Saint Graal*, 1220, p. 170).

Faisons remarquer que la métonymie *totum pro parte* (l'animal pour son pelage ou pour son plumage) est presque systématique pour *hermine*, *colombe* et *cygne*. Par contre, elle n'est pas à l'œuvre dans le cas du *mouton* qui, bien que blanc à cause de sa toison, n'apparaît pas en tant que tel comme prototype de la blancheur. Le mouton, et surtout l'agneau, symbole christique par excellence, est le symbole de la douceur et de l'humilité.

Nous concluons cette section par ce vers tiré du *Roman de la Rose* (1230, p. 66) qui fait référence à *une pucele* : « La char plus blanche c'un pocins ». Le mot *pocins* désigne le petit de la poule ('poussin'). Observons que ce n'est pas le plumage du poussin (jaune), mais sa chair qui figure ici comme *tertium comparationis* (Blanco, 2022 : 28).

5. Blanc comme l'ivoire, l'argent, le cristal...

D'autres inanimés concrets que l'on peut trouver comme deuxièmes termes de la comparaison intensive avec 'blanc' sont, par ordre de fréquence décroissante, 'ivoire', 'argent' et 'cristal', avec une vingtaine d'occurrences pour chacun des deux premiers et à peine une dizaine pour le dernier.

L'ivoire présente ceci de singulier qu'il est, en général, employé comme prototype de la blancheur des dents¹⁹. Ce n'est pas étonnant dans la mesure où il s'agit d'une matière fournie par les défenses de l'éléphant, qui sont des pièces dentaires. L'ivoire serait ainsi associé à une blancheur « organique », une blancheur imparfaite qui demande à être perfectionnée. Les toutes premières attestations de ce terme sont déjà liées à la couleur blanche : TLFi s.v. *ivoire* Étymol. et Hist. 1. Ca. 1140 (*Pèlerinage de Charlemagne*, 353 ds T.-L. : « un corn d'ivoire blanc ») ; ca. 1165 allus. à la blancheur

¹⁸ Le *cigne noir* (ZIL : J. MEUN Rose 8704) serait la *rara avis* qui confirme l'association du cygne à la couleur blanche.

¹⁹ Plus rarement du corps. Or, voici cependant cet exemple où le corps est dit 'blanc' et 'lisse' comme une pièce d'échecs en ivoire : « Plus a-l cors blanc e lis qu'escacz d'evori » (ZIL : GUILL. S. GREG. P.-C. 233, 4, III 19).

de l'ivoire (Benoît de Ste-Maure, *Troie*, 5410, *ibid.* : ... « les denz Plus blans qu'ivoires ne argent »).

Le terme 'ivoire' est souvent modifié par *plané* ou *reparé* (qui a été plané ou poli) :

(64) « Les dens ot blans plus qu'ivoires planés » (ZIL : *ALISC.* 7263).

(65) « Et ont les dens plus blanches qu'ivoires reparés » (*Roman d'Alexandre*, branche 3, 1180, p. 219).

Bien entendu, si c'est l'ivoire qui constitue le premier terme de la comparaison, il n'est plus possible d'employer ce matériau comme prototype de la blancheur. Wauchier de Denain a recours, donc, à la neige comme deuxième terme de la comparaison dans l'exemple suivant²⁰ :

(66) « Un cor qui trop riches estoit Parmi une[s] guiches d'orfrois. D'yvoire estoit, plus blanc que nois » (*Deuxième continuation de Perceval*, 1210, p. 9).

Observons que le substantif 'ivoire' apparaît parfois accompagné, en structure de coordination, de substantifs renvoyant à d'autres inanimés concrets que nous avons mentionnés ci-dessus : 'argent' et 'cristal'. Nous avons vu ci-dessus que l'article *ivoire* du TLFi cite le *Roman de Troie* de Benoît de Ste-Maure (« les denz Plus blans qu'ivoires ne argent », v. 5410). Nous avons, par ailleurs :

(67) « Les dents petis, pers paringal, | Plus blans qu'ivoire ne cristal » (ZIL : GUILL. CLERC. *Ferg.* 1559).

Le marbre est clairement associé à la blancheur, comme le prouve l'emploi répété de l'épithète *blanc* le précédant (« Del blanc marbre de l'ille de Parón », *Li Quatre Livre des Reis*, 1175, p. 123). Mais 'marbre' ne semble pas avoir donné lieu à des comparaisons figées. Nous ne trouvons que cet exemple procédant de la *Navigation de Saint Brendan*, cité dans l'AND : 1121-25; MS: s.xiv1 : « Al chef del duit out une arbre | Itant blanche cume marbre | E les fuiles mult sunt ledes » (S Brend *MUP* 491). Encore s'agit-il d'un arbre surnaturel.

Nous avons déjà mentionné ci-dessus le cristal comme représentant de la blancheur. En effet, même si le propre du cristal est d'être une matière dure et transparente, non pas blanche, il a été symbole de blancheur et de pureté (DMF s.v. *cristal*) :

P. métaph. Symbole de blancheur, de pureté physique (rare et précieuse) : ...il ne se savoit saouler de la regarder de plus en plus. Et après aussy ne se povoit tenir de la despoitriner et regarder et adviser sa tresbelle et tresblanche poitrine qui estoyt

²⁰ Notons que cette comparaison se trouve aussi dans Ovide, comme le fait remarquer Pastoureau (2022 : 35).

plus blanche que cristal a veoyr et tastat sa doulces mamelles
(*Belle Maguel. C.*, 1453, 31).

Et, dans *Le Traité des couleurs de Barthélémi l'Anglais* (XIII^e s.), nous pouvons lire (DMF s.v. *blancheur* A.) :

A. -“Couleur ou qualité de ce qui est blanc, blancheur” : [...] Et quant Averroys dit que blancheur est engendree de feu clair meslé avec un element transparant, c'est a entendre de la clarté qui est souvent “blancheur” de Aristote et Averrois nommee (CORBECHON, *Couleurs S.*, 1372, 369).

Ce qui précède donne la clé pour interpréter des contextes comme :

(68) « Mirer se poet on en sa face | Et si est plus blans de cristal » (ZIL : CRIST. *Clar.* 7202).

(69) « Le col ot blanc comme crestal » (ZIL : *COMTE Poit.* 103).

ainsi que ce cas (par ailleurs, rare) :

(70) « Elle est et blanche et clere plus que nulle verriere » (*Roman d'Alexandre*, branche 1, 1180, p. 44).

Dans la mesure où *cristal* peut désigner aussi le verre taillé (et les nécessités de la rime aidant : *verrière* rime avec *manière*, *plenièrre* et *chère* des vers environnants), le choix du mot *verrière* s'explique aisément. Il convient de remarquer que, dans le même ouvrage, nous trouvons de nouveau la verrière comme *tertium comparationis*, mais associée uniquement à la clarté, à l'éclat : « Plus estoit durs que pierre et plus clers que verriere » (*Roman d'Alexandre*, branche 3, 1180, p. 293). Il convient de rappeler que **blank*, l'étymon germanique de *blanc*, signifiait 'brillant' dans les anciennes langues germaniques (Ott, 1875 : 17) (Viti, 2025 : 960). Il se rattache, de ce fait, à l'isotopie du brillant, du poli.

Schäfer (1987 : 38) fait noter l'existence de l'exemple suivant, où *cristal* apparaît comme premier terme de la comparaison :

(71) « Li pavement est trestut fet | De grans cristals, blancs cume leit » (T-L, 1956 : 1065, l. 20).

D'autres collocations sont rares (du moins pour l'époque qui nous occupe). C'est le cas de 'craie' (*croie*, *croye*)²¹ :

(72) « Sa color n'estoit pas de semblance de choe, | Qu'ele estoit aussi blanche comme croie c'on hoe » (ZIL : ADEN. *Berte* 847).

²¹ Le DMF (s.v. *craie*) offre un autre exemple de cette comparaison, mais datant déjà du XV^e siècle : « Dix muys de vin blanc comme croye » (VILLON, *Lais R.H.*, c.1456-1457, 18).

Dans d'autres cas encore, on est manifestement dans la comparaison à caractère non stéréotypé, comme dans cette antiphrase, au ton dérisoire et humoristique, extraite du fabliau *De Audigier* :

(73) « Si blans estoit [li soupeliz] venuz du lavendier | Com li escoveillons a un fornier » (ZIL : AUDIGIER 151).

Un collocatif tout à fait singulier est 'soleil' :

(74) « et est [li mentons] plus blans | Que li solaus en esté tans » (ZIL : PHIL. REMI J. *Blonde* 319).

D'autres possibles prototypes de la blancheur atténuée, chaleureuse (comme 'os' ou 'perle') ne semblent pas avoir donné lieu à des collocations intensives.

6. Blanc comme une fée, une sirène...

Les collocatifs humains ou anthropomorphes sont très rares pour le type de comparaison qui nous occupe. Nous trouvons, cependant, 'fée' et 'sirène' comme *tertium comparationis* dans deux ouvrages du XII^e s. :

(75) « la dame..., | Que plus est blanche que seraine ne fee » (ZIL : BOEVE festl. A 9527).

(76) « C'est Lubias, la fille de mon frère, | Qui plus blanche est que serainne ne fee » (ZIL : *Ami Amile* 472).

Notons que, dans ces deux cas, le premier terme de la comparaison fait référence au teint d'une dame et que, dans les deux cas aussi, le collocatif se présente sous la forme d'une structure coordonnée. Dans la mesure où il s'agit d'un intensif rare pour 'blanc'²², on pourrait penser à une filiation entre les deux ouvrages cités. Pour 'sirène', nous pouvons ajouter :

(77) « Et la franche duchoise qui'st blanche com serine » (ZIL : RENALT(?) *Chev. cygne* 6744).

ainsi que l'exemple suivant qui date du milieu du XIV^e siècle :

(78) « Li quens Robers de Flandre a sa soer regardee, | qui estoit aussi blanche que serainne ne fee » (*Beudoïn de Sebourc*, 1350, p. 26).

Si nous considérons seulement 'fée', nous observons que les comparaisons 'blanc comme une fée' abondent en moyen français. Le DMF (s.v. *fée*) nous offre ces exemples :

« Quant Guyon de Nanteuil a veüe Honoree, Qui fut assés plus blanche que seraine ne fee, Et c'estoit noblement la roïne

²² La comparaison avec 'sirène' fait référence, en général, à sa voix 'douce' et 'claire' : « Plus douce que voix de seraine » (*Le Livre du voir dit*, 1364, p. 720).

assesmee, Lors a dit coyement : Roÿne couronnee, S'en mon lit vous tenoye seulete a recellee, Je croy, vous me feriés oublier m'espousee » (*Tristan Nant. S.*, c.1350, 87). « Hors de Burs sont issu, si qu'a demie lieué Encontrerent la dame qui blanche fu que fee » (CUVELIER, *Chans. Guescl. F.*, c.1380-1385, 196). « Ge n'ose a Esclarmonde qui est blanche que fee, Monstrer samblant d'amour ne faire l'acollée, Ne sa bouce baisier qui tant est coulouree » (*Huon Bordeaux B.*, c.1400-1450, 324).

Il serait à noter que les collocatifs en question apparaissaient déjà dans la *Deuxième continuation de Perceval* (1210), mais appliqués à la base 'beauté' :

(79) « Et de si grant biauté estoit | Con s'elle fust serainne ou fee » (*Deuxième continuation de Perceval*, p. 279).

7. Les structures d'expansion

Il faudrait tenir compte également d'une composante importante des collocatifs étudiés qui est pratiquement disparue de la langue contemporaine : les modificateurs expressifs du collocatif ou structures d'expansion²³. Il s'agit de ces adjectifs, syntagmes prépositionnels ou propositions relatives qui renchérissent sur l'intensité et qui, par la souplesse formelle et la qualité poétique qu'ils apportent aux comparaisons, mériteraient une étude à part entière embrassant, au moins, la totalité des collocations qui prennent pour base les noms de couleur.

La plus commune de ces structures d'expansion est 'sur branche' appliquée à 'neige', mais nous trouvons aussi 'neige neigée', 'neige sur pré', 'neige gelée', 'neige sur le pin'... Chacune avec des multiples variantes. Pour 'fleur', nous avons 'fleur nouvelle', 'fleur d'avril', 'fleur en mai', qui font appel au renouveau printanier, avec tout ce que cela implique du point de vue littéraire (le motif de la *reverdie*), mais aussi 'en été', 'dans le pré', 'en l'ente' (la 'greffe'), 'qui s'est épanouie'²⁴. Le reste des collocatifs présente également des modificateurs particuliers (nous avons déjà parlé ci-dessus de 'plané' pour l'ivoire, mais nous avons aussi 'fin' ou *esmeré* ('pur', 'éclatant') pour 'argent', etc. Ces ajouts expressifs peuvent se cumuler, comme dans l'exemple suivant :

(80) « [...] plus est blanche | Que n'est nois negie sor brance | En fevrier quant est engelee » (*Perc. 27737*, dans T-L, s.v. *engelér*).

Et il n'est pas étonnant, non plus, de trouver toute une phrase qui vient appuyer le collocatif, comme dans cet exemple de l'*Athis et Prophlias* d'Alexandre de Paris :

²³ Nous devons le terme *structure d'expansion*, qui nous semble convenir parfaitement à ces renchérissements expressifs, à l'un des réviseurs anonymes de cet article, que nous remercions ici.

²⁴ « A lui s'apert blanche et florie | Plus que n'est flors qu'a espanie » (*Miracles de Notre Dame*, t.3, 1218, p. 137).

- (81) « Et li cos blans con flors d'espine ; | Ainz ne porta plus blanc rëine » (ZIL : ALEX. *Ath. Proph.* 19681).

Les comparaisons centrées sur la couleur blanche sont, de loin, celles qui présentent la plus grande quantité et variété de structures d'expansion. En effet, plus de 200 exemples sur 500 en comportent. Nous formulons l'hypothèse que ce phénomène tient à une caractéristique *sui generis* propre au symbolisme de cette couleur.

Kleiber (2007 : 9) fait remarquer qu'il est difficile d'appliquer directement à une couleur déterminée une détermination quantitative au moyen d'un adverbe d'intensité comme *très* : ?? *Une voiture très rouge* ; ?? *Un pull-over très bleu*. Toutefois, l'acceptabilité varie en fonction du substantif modifié : *Le ciel est très bleu* est parfaitement acceptable. De même, ?? *un livre très blanc* paraît étrange, tandis que *un papier très blanc* ou *du linge très blanc* passent sans difficulté.

Il n'est pas possible d'appliquer *très* à une nuance : **très blanc perle* ; **très vert pomme* sont inacceptables. En réalité, à y regarder de près, nous avons dans *ciel très bleu*, comme dans *linge très blanc* ou *herbe très verte*, une valorisation : l'expression du sens « un X tel qu'il faut ». L'adjectif de couleur passe ainsi, en termes sémantiques, d'un emploi sous-classificateur ('X est blanc et non bleu') à un emploi qualifiant ('X est tel qu'il doit être').

Or *blanc*, qui est en général un adjectif valorisant, peut lui-même être valorisé : 'plus blanc' est « mieux » que 'blanc'. La neige sur la branche est, ainsi, 'plus blanche' ; d'où une valeur méliorative accrue. Les notions de pureté, de propreté et d'innocence se trouvent intensifiées. Et, comme le fait remarquer Michel Pastoureau (2022 : 9), un blanc bien blanc « a quelque chose de secret et d'inaccessible ». On en arrive alors à des formes imagées du superlatif : le plus pur des blancs, qui est le plus blanc des blancs, exprime le degré maximal de la qualité positive. Notons que cela peut fonctionner dans l'autre sens pour *noir*²⁵, mais difficilement pour les autres couleurs. On pourrait imaginer une base physique : le plus blanc des blancs refléterait la totalité de la lumière, tandis que le plus noir des noirs l'absorberait complètement. Les autres couleurs n'auraient pas de tels points limites.

8. Conclusions

Dans cet article, nous avons passé en revue les comparaisons stéréotypées qui, en ancien français, mettaient en relief les prototypes de la blancheur. Nous avons commencé par la comparaison la plus fréquente qui met en rapport la notion de 'blanc' avec celle de 'neige' (§2). Ensuite, nous nous sommes occupé des collocatifs correspondant à des végétaux (§3), parmi lesquels 'fleur (de lis)' prédomine. Nous nous

²⁵ Ainsi, par exemple, pour 'plus noir que charbon' nous avons des structures d'expansion comme *plus noir qu'un carbon ars, brûlé, estaint, triblé...* (Blanco, 2021 : 246).

sommes ensuite intéressé aux collocatifs correspondant à des animaux ou à des produits d'origine animale (§4), aux collocatifs relevant des inanimés concrets *stricto sensu* (§5) et, finalement, à quelques rares cas de collocatifs présentant le trait syntactico-sémantique 'humain' (§6), même s'il s'agit, en fait, d'êtres imaginaires. Nous avons terminé par quelques commentaires à propos des structures d'expansion des collocatifs (§7).

Nous avons accordé une attention particulière à la prise en compte de l'ensemble des exemples relevés dans les bases textuelles électroniques ainsi que dans les sources lexicographiques couvrant la période considérée. Bien qu'il n'ait pas été possible de tous les inclure dans cet article, nous avons choisi d'en présenter et commenter un nombre significatif.

Nous soutenons, en effet, qu'une recherche portant sur un type phraséologique donné doit impérativement commencer par un recensement aussi exhaustif que possible, accompagné de l'établissement de critères de classification clairs. Cela nous permet désormais d'évaluer la place et l'importance des comparaisons fondées sur un second terme correspondant à 'blanc', en contraposition avec celles qui mobilisent d'autres noms de couleur, ou encore avec celles dont le second terme renvoie, par exemple, à un nom d'animal (Blanco & Yakubovich, 2022 : 185).

Nous avons également estimé opportun, dans le cadre de cet article, de mettre à la disposition du lecteur un ensemble significatif de contextes, afin qu'il puisse se forger une représentation qualitative de la réalité phraséologique étudiée.

En ce qui concerne l'approche quantitative stricte, elle ne prendra tout son sens qu'à un stade ultérieur, une fois les paramètres de classement des comparaisons solidement définis. En effet, toute démarche quantitative suppose, au préalable, une définition rigoureuse de l'objet discret qui servira de base aux calculs. Une telle démarche trouvera toute sa pertinence dans une éventuelle monographie consacrée aux comparaisons basées sur les noms de couleur en ancien français.

Revenant spécifiquement aux comparaisons axées sur 'blanc', la définition même de la couleur blanche prend appui sur des supports comme la neige ou le lait, comme nous pouvons l'observer dans les principaux dictionnaires, y compris le FEW : « qui est de la couleur du lait, de la neige, etc. » (s.v. **blank* I.1.). Et ces vers de Hugo montrent, *a contrario*, à quel point l'énonciation de cette couleur a pu être étroitement associée à l'un de ses représentants :

*Je massacrai l'albâtre, et la neige, et l'ivoire,
Je retirai le jais de la prunelle noire,
Et j'osais dire au bras : Sois blanc tout simplement*
(Victor Hugo, VII *Réponse à un acte d'accusation* dans *Les Contemplations. Livre premier. Aurore*)

Notons également que, dans *aubépine*, nous avons une survivance du latin *albus* 'blanc'. Des vers comme « Blanc out le piz, blanche petrine, | Asez plus ke flur d'aube

espine » (ZIL : HUON ROTEL. *Ipom.* 2225) contiennent donc, de façon relativement voilée, un pléonasme.

Il est intéressant d'observer que, parmi les collocatifs intensifs appliqués à 'blanc', seule la neige peut être considérée comme étant intrinsèquement²⁶ d'un blanc brillant (*candidus*). Le lis, en tant que symbole de blancheur et de pureté, ne correspond pas au lis héraldique, qui est en or, mais au *lilium candidum*. Le lait est souvent jaunâtre. La fleur de l'aubépine peut être rose. L'hermine n'est blanche qu'en hiver et pas complètement. Le marbre n'est pas forcément blanc, même l'albâtre est d'un blanc laiteux, comme l'ivoire, dont la blancheur est loin d'être parfaite²⁷. La couleur de la laine (souvent un beige) varie fortement et elle peut même être noire. Pourtant, il serait vain d'essayer d'établir une gradation entre les différents collocatifs, car les exemples nous montrent qu'ils peuvent se substituer les uns aux autres en fonction du mètre ou de la rime et que, souvent, ils sont cumulés. Voici, pour terminer cet article, un contexte qui a recours à trois collocatifs ('neige', 'lys' et 'lait') pour la même base²⁸ ('damoiselle') :

La damoisiele ens en la place. | Li nois qui gist deseur la glace. |
Ne flors de lis ne glous de lait | Ne sont tant blanc que ele n'ait
| La car encor assés plus blanc (ZIL : JEH. *Rigom.* p. 786).

Il serait, par ailleurs, important de noter que les premiers termes de la comparaison varient très peu pour les différents collocatifs : il est question, de façon très majoritaire, de la carnation féminine et, en moindre mesure, du poil des hommes et des animaux. Les autres premiers termes comptent une fréquence très inférieure et une grande dispersion.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Anglo-Norman Dictionary (AND² Online Edition). Aberystwyth University, 2025. [En ligne]. [AND]. URL : <https://anglo-norman.net>.

²⁶ La neige est, en fait, légèrement bleutée. Il s'agit d'un agrégat de cristaux de glace qui sont, eux-mêmes transparents.

²⁷ À l'heure actuelle, nous pouvons estimer le degré de blancheur en calculant le pourcentage de lumière qu'une surface donnée est capable de réfléchir. Les corps chimiques que l'on pourrait considérer comme représentant mieux la blancheur seraient le carbonate de calcium, le sulfate de baryum et l'oxyde de titane.

²⁸ Bien qu'appartenant déjà au XIV^e siècle, voici un contexte où apparaissent successivement comme représentants de la blancheur la neige, la colombe, l'oie sauvage (*gente*, variantes : *gante*, *jante*), le cygne, la fleur de l'aubépine et le lait : « Li corbiaus jadis plume blanche | Havoit plus que la noif sur branche, | Ne que coulou, gente ne cisne, | Ne que la flour de l'aube espine ; | Brief en li n'avoit riens de lait, | Car il estoit plus blans que lait » (MACH., *Voir*, 1364, 686, dans DMF s.v. *lait* 1.a).

- BLANCO, Xavier (2021) : « Le charbon, l'encre et la mûre. La couleur noire comme tertium comparationis en français médiéval ». *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* (ZfSL), 131 : 3, 244-269.
- BLANCO, Xavier (2022) : « L'or, la cire et l'œuf. La couleur jaune comme tertium comparationis en français médiéval », in Magdalena Lipińska & Magdalena Szeplińska-Baran (éd.), *L'art de vivre, de survivre, de revivre. Approches linguistiques*, Lodz, Lodz University Press, 13-32.
- BLANCO, Xavier (2023) : « La feuille, l'herbe et la ciboule : la couleur verte comme tertium comparationis en français médiéval », in Audrey Roig & Anne-Gaëlle Toutain (dir.), *Concert mondial de linguistique française. Mélanges offerts à Franck Neveu*, Paris, ENS Éditions, 167-181.
- BLANCO, Xavier (2025) : « Le sang, le feu et la rose. La couleur rouge comme tertium comparationis en français médiéval », in Marc Fasciolo et Franck Neveu (dir.), *Décrire une langue*. Paris, Classiques Garnier, 473-502.
- BLANCO, Xavier & Yauheniya YAKUBOVICH (2022) : « Comparaisons intensives en français médiéval : les noms d'animaux comme deuxième terme de la comparaison ». *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, 37 : 2, 185-200. DOI : <https://dx.doi.org/10.5209/thel.78899>
- Base de Français Médiéval*. Lyon, ENS de Lyon, Laboratoire IHRIM, 2022. [En ligne]. [BFM]. URL : txm.bfm-corpus.org.
- Base textuelle Frantext*. ATILF-CNRS & Université de Lorraine, 1998-2025. [En ligne]. [FRANTEXT]. URL : <https://www.frantext.fr>.
- Bible en ligne*. Bible Hub.com, 2004-2025. [En ligne]. [BIBLE HUB]. URL : sainte bible.com.
- BLUMENTHAL, Peter & Achim STEIN [éd.] (2002) : *Tobler-Lommatzsch Altfranzösisches Wörterbuch*. Stuttgart, Franz Steiner Verlag. [En ligne]. [T-L]. URL : <https://www.ling.uni-stuttgart.de/institut/ilr/toblerlommatzsch>.
- BRETEL, Paul (2002) : « Galaad, héros et passeur dans la Queste del Saint Graal », in Paul Carmignani (dir.), *Figures du passeur*. Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 217-231.
- Dictionnaire du Moyen Français*. ATILF-CNRS & Université de Lorraine, 2023. [En ligne]. [DMF]. URL : www.atilf.fr/dmf.
- GROSS, Gaston (1996) : *Les expressions figées en français. Les noms composés et autres locutions*. Paris, Ophrys.
- KLEIBER, Georges (2007) : « Adjectifs de couleur et intensité : une énigme 'très' colorée ». *Travaux de linguistique*, 55, 9-44.
- MEL'ČUK, Igor (2023) : *General Phraseology. Theorie and Practice..* Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company [Linguisticæ Investigationes Supplementa, 36].
- MEL'ČUK, Igor & Alain POLGUÈRE (2021) : « Les fonctions lexicales : dernier cri », in Sébastien Marengo (dir.), *La Théorie Sens-Texte. Concepts-clés et applications*, Paris, L'Harmattan, 75-155,
- OTT, André G. (1875) : *Étude sur les couleurs en vieux français*. Paris, Librairie Émile Bouillon.

- PASTOUREAU, Michel (2022) : *Blanc. Histoire d'une couleur*. Paris, Seuil.
- QUINTERO ÁLVAREZ DE EULATE, Carmen (2026) : *La couleur en linguistique : étude diachronique en français et en espagnol*. Berlin, Peter Lang.
- SCHÄFER, Barbara (1987) : *Die Semantik der Farbadjektive im Altfranzösischen*. Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*. Paris, CNRS, 1971-1994. [En ligne]. ATILF-CNRS & Université de Lorraine. [TLFi]. URL : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- TUTIN, Agnès & Francis GROSSMANN (2002) : « Collocations régulières et irrégulières: esquisse de typologie du phénomène collocatif ». *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 7 : 1, 7-25.
- VITI, Carlotta (2025) : « Semantic variation and semantic change in the color lexicon ». *Linguistics*, 63 : 4, 949-1027.
- WARTBURG, Walther von (1922-1967) : *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, index publié par ATILF-CNRS & Université de Lorraine, 2003. [En ligne]. [FEW]. URL : <https://lecteur-few.atilf.fr>.
- ZILTENER, Werner (1989) : *Repertorium der Gleichnisse und bildhaften Vergleiche der okzitanischen und der französischen Versliteratur des Mittelalters*. Bern, Francke Verlag. [ZIL].